

Demande d'autorisation préalable à la Division du Logement

Art. I.635-1 à I.635-11 et R.635-2 du Code de la Construction et de l'habitat

Cochez les cases correspondantes aux renseignements à fournir

La présente demande a-t-elle fait l'objet d'une demande auprès du service commun des autorisations d'urbanisme ?

Oui Non Ne sait pas

➤ Si oui, joindre le récépissé de dépôt de cette demande

N.B. : En cas de création de surfaces nouvelles ou de modifications de l'aspect extérieur du bâti, une déclaration préalable ou permis de construire est à déposer obligatoirement auprès du service commun des autorisations d'urbanisme concernée par le projet.

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt de la demande

Numéro d'enregistrement

.....

.....

Identité et adresse du demandeur :

.....

.....

.....

Pièces techniques complémentaires au dossier (voir note explicative jointe) :

- Plan de situation ;
- Plan de masse ;
- Plan de coupe côté faisant apparaître la situation avant et après travaux ;
- Plan de distribution intérieure côté faisant apparaître la situation avant et après travaux ;
- Dossier technique amiante mentionné à l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ;
- Le constat de risque d'exposition au plomb mentionné à l'article R. 1334-12 du code de la santé publique (si immeuble construit avant le 1^{er} janvier 1949)

Nom de la commune :

I. Identité du propriétaire

- **Vous êtes un particulier :** Oui Non

Si oui : Madame Monsieur

Nom :

Prénom (s) :

- **Vous êtes une personne morale :** Oui Non

Si oui :

Dénomination ou raison sociale

N°SIRET :

Forme Juridique :

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Qualité du demandeur :

- **Rubrique à remplir si le demandeur est un mandataire du bailleur**

Madame Monsieur

Nom, prénom ou raison sociale :

Activité exercée :

N° et lieu de délivrance de la carte professionnelle, le cas échéant :

.....

II. Coordonnées du propriétaire

- **Si vous êtes un particulier ou une personne morale :**

Numéro de voie :

Voie :

Lieu-dit :

Localité :

BP :

Code postal :

Téléphone :

Adresse électronique :

- **Si vous êtes un mandataire :**

Numéro de voie :

Voie :

Lieu-dit :

Localité :

BP :

Code postal :

N° de téléphone :

Adresse électronique :

III. Renseignements relatifs à l'immeuble

➤ **Localisation :**

Numéro de voie :
 Lieu-dit :
 BP :

Voie :
 Localité :
 Code postal :

➤ **Type d'habitat :** Maison individuelle Immeuble collectif

➤ **Régime juridique de l'immeuble :** Mono propriété Copropriété

➤ **Période de construction de l'immeuble :**

- Avant 1949
- Entre 1949 et 1974
- Entre 1975 et 1989
- Entre 1989 et 2005
- Après 2005

➤ **Numéro cadastral de l'immeuble concerné :**

➤ **Est-ce que votre immeuble est concerné par un arrêté de police ?**

Oui Non

Si oui :
Lequel :

➤ **Est-ce que votre immeuble est relié à l'assainissement ?**

Oui Non

➤ **Est-ce que votre immeuble présente des éléments architecturaux classés ?**

Oui Non

➤ Bâtiment : Porte : Etage du logement :

➤ Surface de plancher : m²

➤ Usage mixte professionnel et d'habitation : Oui Non

➤ Nombre de pièces principales :

➤ Ouverture(s) donnant à l'air libre dans chacune des pièces principales : Oui Non

IV. Renseignements relatifs aux équipements divers ajoutés après division

- Ordures ménagères – locaux accueillant les ordures ménages : Oui Non
- Parties communes : Oui Non
- Extincteurs dans les parties communes : Oui Non
- Présence de détecteur de fumée : Oui Non
- Ouverture donnant à l'air libre des pièces principales : Oui Non

V. Description des travaux

- Création de surface : Oui Non
- Nombre de logements créés à la suite de la division :
Surface de plancher des futurs logements :
Logement 1 : m² ; logement 2 : m² ; logement 3 : m² ;
Logement 4 : m² ; logement 5 : m² ; logement 6 : m².
.....
.....
- Réfection de la toiture : Oui Non
- Rénovation totale du logement : Oui Non
- Autre :
.....
.....

VI. Renseignements relatifs au logement créé après la division

- ***Quel est l'objet de votre demande de division ?***
- Mise en location future
 - Crédit d'un logement pour un membre de la famille
 - Autre
.....

Remplir une fiche par logement créé

Logement n° /

- Bâtiment : Porte : Etage du logement :
- Surface habitable après la division : m²
- Typologie de logement : Studio T1 T2 T3 T4 et +
- Usage mixte professionnel et d'habitation : Oui Non
- Nombre de pièces principales :
- Ouverture donnant à l'air libre des pièces principales :
- Equipement cuisine :
 - Evier Appareil de cuisson Ventilation
- Salle de bain : Oui Non
 - Si oui :
 - Intérieure Extérieure
 - Individuelle Collective
- Equipements de la salle de bain :
 - Baignoire
 - Douche
 - Lavabo
 - Ventilation
- WC : Oui Non
 - Si oui :
 - Dans le logement Extérieurs
 - Individuels Collectifs
- Equipements des WC : Ventilation
- Conduit de ventilation : Oui Non
- Energie – Eau Chaude : Oui Non
 - Individuels Collectifs
- Energie – Eau Chaude : Gaz Fioul Electricité Autre, précisez :
- Energie – Chauffage : Oui Non
 - Individuels Collectifs Chauffage d'appoint
- Energie – Chauffage : Gaz Fioul Electricité
 - Pétrole, Bois Autre, précisez :
- Electricité – ligne de terre : Oui Non

VII. Engagement et signature(s)

Je soussigné(e), Madame, Monsieur ou dénomination si personne morale atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans la présente demande.

Fait à :

Signature :

Le :

Demandeur n°2 :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur ou dénomination si personne morale atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans la présente demande.

Fait à :

Signature :

Le :

Demandeur n°3 :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur ou dénomination si personne morale atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans la présente demande.

Fait à :

Signature :

Le :

Demandeur n°4 :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur ou dénomination si personne morale atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans la présente demande.

Fait à :

Signature :

Le :



Délai de traitement et voies de recours : La Communauté Urbaine de Dunkerque dispose d'un délai de 15 jours à compter de la date de dépôt de la demande pour délivrer l'autorisation ou la rejeter. Le silence gardé au-delà de ce délai vaut autorisation préalable de diviser au titre du permis de diviser uniquement.

La décision, qu'elle soit tacite ou expresse, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de la date à laquelle la décision est réputée favorable, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif.

Si vous avez déposé une autorisation d'urbanisme, le permis de construire ou la décision prise sur la déclaration préalable tient lieu de cette même autorisation préalable de diviser dès lors que la décision a fait l'objet de l'accord de l'autorité compétente pour délivrer cette même autorisation préalable. Dans ce cas, c'est le délai de l'autorisation d'urbanisme qui fait foi (article R.425-15-2 du code de l'urbanisme).

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire du formulaire.